



Comité 'Profession'

Plan de Travail Septembre 2007- Mars 2008

Mission: Permettre aux infirmières de relever les défis d'une société basée sur la connaissance en promouvant le développement de leurs connaissances et compétences à tous les niveaux de développement de leur carrière professionnelle.

Objectifs: Développer des normes éducatives de haut niveau en matière de soins infirmiers et faciliter le transfert et la reconnaissance des qualifications et des compétences dans toute l'Europe.

Priorités:

- (1) Développement Professionnel Continu (DPC);
- (2) Information au Patient (e-health - Santé en Ligne);
- (3) Normes Educatives de l'UE: Processus de Bologne, Cadre Européen des Certifications et Tuning.

Type d'Activité:

- (1) "Lobbying";
- (2) "Watching Brief" et "Alliance Building";
- (3) "Watching Brief" et "Alliance Building".

Objectifs:

- (1) Développement Professionnel Continu
 - Utilisation des résultats des questionnaires des membres de l'EFN pour faire du lobby pour une élaboration de la politique basée sur des évidences, au niveau national et Européen ;
 - Fonds Structurels de l'UE pour une 'cohésion sociale' sur le DPC.
- (2) Information au Patient
 - L'EFN devrait être une partie prenante clé auprès des Institutions Européennes qui travaillent sur la question de l'Information au Patient : Forum Pharmaceutique, EMEA, Groupe de Travail sur les Systèmes de Santé de la DG Sanco, Intergroupe du Parlement Européen sur le Vieillissement, la santé et le consommateur.
- (3) Processus de Bologne, Cadre Européen des Certifications et Tuning
 - Obtention de normes équivalentes pour les soins infirmiers au niveau Européen par le développement de l'élaboration de la politique basée sur les évidences d'après les recherches des membres de l'EFN sur l'Education (questionnaires de l'Italie, Grèce/Chypres, Luxembourg et FINE), et les développements du CII sur les compétences.

Attentes:

- (1) Développement Professionnel Continu
 - Utilisation des résultats des Etudes par Pays de l'EFN sur le DPC comme évidence pour l'élaboration de la politique ;
 - Augmentation de la conscience politique sur les Fonds Structurels sur le DPC (ex : à travers la campagne sur les blessures causées par des aiguilles).

(2) Information au Patient

- Reconnaissance du rôle des infirmières, par la DG Entreprise/Forum Pharmaceutique, en ce qui concerne l'information au patient (pour signaler un changement par rapport au modèle médical type) ;
- Prise en compte de la contribution de l'EFN par le Groupe de Travail de la DG Sanco sur les Systèmes de Santé ;
- Plus grande importance de activités d'EMEA au sein de l'UE.

(3) Processus de Bologne, Cadre Européen des Certifications et Tuning

- Mise en œuvre de l'approche des parties prenantes (contrat avec Tuning pour des activités futures) ;
- Cadre Européen des Certifications.

Délai:

(1) Développement Professionnel Continu – court terme

- Discussion sur les Fonds Structurels pour le DPC par la Commission Santé et la Commission des Régions du Parlement Européen – organisation d'une séance avec EHMA et les Professions de la santé - fin 2007/début 2008 ;
- Réunion avec la DG Sanco, Dr Rys et Robert Madelin, sur les Fonds Structurels – deuxième semestre de 2007.

(2) Information au Patient – court terme

- EPHA a pris la tête sur la question de l'information au patient – contribution de l'EFN à EPHA – 4x/an ;
- L'EFN sera membre du Groupe de Haut Niveau de la DG Sanco sur la Mobilité des Professionnels et sur la Sécurité des Patients (information au patient) – 4x/an ;
- L'EFN sera membre du Groupe de Travail de la DG Sanco sur les Systèmes de Santé (e-health) – 4x/an;
- L'EFN sera membre du groupe de travail de EMEA sur les professionnels de la santé – 3x/an.

(3) Processus de Bologne, Cadre Européen des Certifications et Tuning - long Terme

- Suivi de la Conférence Ministérielle sur Bologne (Londres Mai 2007) avec le RCN, et préparation du Sommet en Belgique (2009) avec la FNIB ;
- FINE prend la tête de la question du Cadre Européen des Certifications et informera les membres de l'EFN des développements (Notes d'informations et Assemblée Générale/Discussion au sein du Comité).

Marche à Suivre:

(1) Développement Professionnel Continu

- Utilisation de la campagne de l'EFN sur les Blessures causées par des aiguilles pour se focaliser sur la discussion politique sur le DPC ;
- Utilisation de la situation polonaise en tant qu'exemple pour l'utilisation des Fonds Structurels pour des cours de transition/DPC ;
- Alliances pour obtenir le soutien des Professions de la santé, EPHA et EHMA afin que le DPC soit une des priorités de l'ordre du jour politique ;
- Inviter des experts de la Commission Européenne sur les Fonds Structurels lors du séminaire au Parlement Européen pour que les membres de l'EFN puissent faire du lobby auprès des gouvernements régionaux sur comment utiliser les Fonds Structurels pour le DPC.

(2) Information au Patient

- Alliance avec EPHA et EPF dans le groupe de travail de EMEA sur les professionnels de la santé – élargissement du champ d'action de EMEA ;
- Alliance avec les Professions de la santé sur l'e-health;
- Lobbying de l'agenda du Groupe de Travail sur les Systèmes de Santé de la DG Sanco, par l'EFN.

(3) Processus de Bologne, Cadre Européen des Certifications et Tuning

- Alliance avec FEPI, FINE et ENSA pour le suivi du Processus de Bologne, le Cadre Européen des Certifications et Tuning ;
- Alliance avec FEPI sur la Directive sur la Reconnaissance Mutuelle des Qualifications Professionnelles (développement de stratégie de lobby commune) – il est demandé aux membres de l'EFN de décider sur la DIR 36 doit être amendée.

Actions:

(1) Développement Professionnel Continu

- Prendre contact avec les MPEs des Commissions Santé et Région afin d'organiser une audience publique sur le DPC & les Fonds Structurels, en collaboration avec EHMA et les Professions de la santé ;
- Développer d'une résolution par les membres de l'EFN sur base des résultats obtenus à travers les questionnaires de l'Italie, Grèce/Chypre, Luxembourg et FINE.

(2) Information au Patient

- Organisation d'une réunion avec les MPEs de l'Intergroupe du Parlement Européen sur la Santé et le Consommateur, par EPHA ;
- Contrôle des progrès réalisés au sein du Forum Pharmaceutique, du Groupe de Travail de la DG Sanco sur les Systèmes de Santé et les actions de EMEA ;

(3) Processus de Bologne, Cadre Européen des Certifications et Tuning

- Suivi de la mise en place des questions de l'EFN en ce qui concerne la Conférence de Validation Tuning ;
- Implication des membres de l'EFN à la prochaine phase du projet Tuning (condition – sous-traitance) ;
- Suivi de la mise en œuvre, par les Etats Membres, de la Directive sur la Reconnaissance Mutuelle des Qualifications Professionnelles ;
- Nouvelle déclaration de position de l'EFN sur la Directive sur la Reconnaissance Mutuelle des Qualifications Professionnelles – a être approuvée lors de l'Assemblée Générale à Bruxelles.

Résultats:

(1) Développement Professionnel Continu

- Etudes par pays de l'EFN sur le Développement Professionnel Continu (DPC) et recommandations de l'EFN prises en compte dans le développement politique de l'UE ;
- Soutien aux membres de l'EFN par les Fonds Structurels pour le DPC.

(2) Information au Patient

- La position de l'EFN sur l'information au patient établit le contexte pour un plus large débat politique sur le rôle des infirmières par rapport à l'information aux patients ;

- Livre Blanc de la DG Sanco sur l'information et les connaissances.
- (3) Processus de Bologne, Cadre Européen des Certifications et Tuning
- La Position de l'EFN sur la Directive sur la Reconnaissance Mutuelle des Qualifications Professionnelles (DIR 36) établit le contexte pour un plus large débat politique sur la mobilité des infirmières dans l'UE.